

NOTRE HISTOIRE

Depuis 1985, le secteur canadien de la chimie montre l'exemple en matière de fabrication sûre, responsable et durable de produits chimiques dans le cadre de son initiative de durabilité, Gestion responsable^{MD}, reconnue par l'ONU. Fondée au Canada, la Gestion responsable est maintenant appliquée dans **73 pays** et **par 96 des 100 plus importants fabricants de produits chimiques au monde**.

1979

À Mississauga, en Ontario, un train transportant du styrène, du toluène, du propane, de la soude caustique et du chlore déraile et prend feu, entraînant l'évacuation d'environ **240 000 personnes**.

Surnommé le miracle de Mississauga, puisqu'aucun décès n'a été enregistré, l'événement met la puce à l'oreille des responsables de l'industrie, des collectivités et des gouvernements locaux, qui se sont rendu compte que les responsabilités en matière de sécurité et d'autres questions liées à l'incident n'étaient pas clairement définies.



Photo prise à Bhopal – source : National Geographic

1984

En décembre, Bhopal, en Inde, connaît la pire catastrophe industrielle au monde.

Plus de 500 000 personnes ont été exposées au gaz d'isocyanate de méthyle, et on estime que 15 000 à 20 000 personnes sont décédées et que des centaines de milliers d'autres souffrent de problèmes de santé chroniques.



1986

Le Comité consultatif national est un groupe constitué d'universitaires, de leaders environnementaux et de membres de la communauté, qui fournissent une perspective externe et critique sur toutes les questions liées au secteur canadien de la chimie. La première réunion du Comité consultatif national a lieu en 1986.

Les travaux du Comité consultatif national et des autres comités ont contribué à l'élaboration de six **Codes de pratique de Gestion responsable**.

1989

Le Conseil international des associations chimiques (ICCA) et le groupe de direction de l'ICCA sur la Gestion responsable sont constitués. Le groupe de direction sur la gestion responsable de l'ICCA exerce la tutelle sur la Gestion responsable au niveau mondial et entretient des relations avec d'autres institutions internationales telles que le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

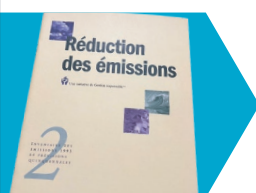


International Council of Chemical Associations

1993

Le premier **rapport sur la réduction des émissions** de l'ACIC est publié, la seule publication de ce type au Canada. Le PDRE est ensuite utilisé pour guider la conception de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP) d'Environnement Canada.

Les premières vérifications des membres de l'ACIC contre la Gestion responsable sont effectuées à Sarnia et Elmira, en Ontario.



1997

La Gestion responsable est étendue aux **entreprises de transport** et à l'industrie de la distribution de produits chimiques.



2005

La Charte mondiale de la Gestion responsable est approuvée. Tous les présidents et chefs de la direction de multinationales et **52 associations nationales de la Gestion responsable** devraient s'engager à respecter la charte d'ici 2006. Cinq présidents et chefs de la direction de multinationales membre de l'ACFPC sont les premiers au monde à s'engager en faveur de la Charte : Methanex, Recochem, Chemtrade Logistics, Canada Colors et ERCO Worldwide.



2020

L'ACIC révisé ses **codes de la Gestion responsable** pour y inclure de nouveaux engagements prévoyant la consultation des **communautés autochtones** par les principales entreprises chimiques canadiennes dans le cadre de procédures proactives et officielles.



2023

Décès de Jean Bélanger, le **« parrain de la Gestion responsable »**.



1979



Rapport de l'enquête sur l'accident ferroviaire de Mississauga, Bibliothèque du Parlement du Canada, 1980.

1983



1984

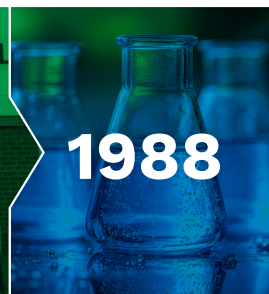
1985



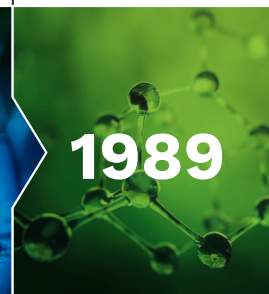
1986



1988



1989



1991



1993



1983

Dans une étude commandée par le gouvernement, **12 responsables de l'industrie de la chimie** évaluent le rôle du gouvernement en matière de réglementation. **Jean Bélanger**, président de l'Association canadienne de l'industrie de la chimie (ACIC), alors connue sous le nom d'Association canadienne des fabricants de produits chimiques (ACFPC), invite les membres à signer une déclaration de principes directeurs.

En février de l'année suivante, le rapport commandé est publié et comprend les principes directeurs signés, qui constitueront plus tard la base de la Gestion responsable^{MD}.

1985

Lors d'une réunion spéciale de l'ACFPC en janvier 1985, une motion visant à rendre la Gestion responsable obligatoire est approuvée à l'unanimité. Toutes les entreprises sont invitées à revoir leurs pratiques en matière de sécurité afin d'identifier les faiblesses potentielles et de faire part de leurs constatations. **La Gestion responsable est née**. Des comités sont formés pour élaborer un processus d'évaluation de la sécurité et un ensemble de codes pour une gestion responsable des produits chimiques. Les membres conviennent d'intégrer un processus de vérification, une publication volontaire des émissions chimiques individuelles et des projections quinquennales de réduction des émissions, qui constituent la base du plan directeur national de réduction des émissions (PDRE). La Sensibilisation de la communauté des transports et intervention d'urgence (TRANSCAER^{MD}) est lancée en 1985 par l'ACFPC.

TransCAER[®]

1988

L'ACFPC présente son concept de Gestion responsable aux représentants de la U. S. Chemical Manufacturers Association (aujourd'hui le American Chemistry Council), qui l'adopte. Peu après, un effort est entrepris pour rassembler toutes les associations chimiques nationales, dans l'intention d'établir la **Gestion responsable au niveau mondial**.



1991

Le **Wagon-École du TRANSCAER (CCPX 911)**, un wagon-citerne transformé en salle de classe sur roues pour la formation des intervenants d'urgence, est lancé. Il s'agit du premier véhicule de formation de ce type au Canada — un concept qui a depuis été adopté par d'autres organisations en Amérique du Nord et dans le monde entier.



Wagon-école de 1991

1996



1996

La Gestion responsable est adoptée dans **40 pays**, plaçant **86 % de la production chimique mondiale** sous l'égide du programme. Jean Bélanger est désigné officier de l'Ordre du Canada.



Jean Bélanger

1997



2000



2000

La nouvelle **éthique de la Gestion responsable** est approuvée, avec un engagement en faveur du développement durable à travers six nouveaux principes.

« *Nous nous engageons à faire ce qu'il se doit, et à être perçus comme tels. Nous sommes guidés vers la durabilité environnementale, sociétale et économique par les principes suivants.* »

2005



2007



2007

L'ACFPC réexamine son initiative en cours et conclut que l'intérêt du public pour les **principes de durabilité** s'accroît et que l'on attendait désormais du secteur privé qu'il réduise son impact sur l'environnement à mesure qu'il se développait économiquement.

2020



2022



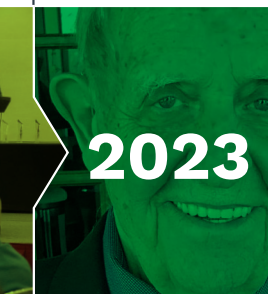
2022

L'ACIC présente les premiers codes de la Gestion responsable sur **l'équité, la diversité et l'inclusion**.

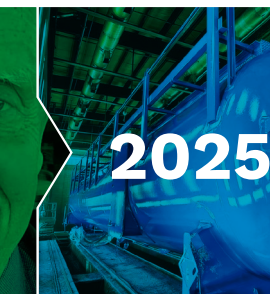
L'ACIC lance de nouveaux **prix de la Gestion responsable** afin de reconnaître les mérites des entreprises qui se sont illustrées par leur leadership et leur rendement exceptionnels dans la mise en œuvre et l'exécution de la Gestion responsable. Grâce à cette reconnaissance, l'ACIC offre à ses membres et partenaires la possibilité de promouvoir la marque Gestion responsable tout en faisant croître la valeur commerciale.



2023



2025



2025

La Gestion responsable fête ses 40 ans au Canada! Aujourd'hui, la Gestion responsable est pratiquée dans près de **70 économies**, et **64 associations de fabricants de produits chimiques** dans le monde gèrent des programmes nationaux de Gestion responsable — un nombre qui ne cesse de croître.

Cette année spéciale marque également les 40 ans de TRANSCAER^{MD} et le lancement du nouveau Wagon-école (CCPX 911).



GESTION RESPONSABLE^{MD}
Mener la sécurité et le développement durable



ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CHIMIE